LE PARTENARIAT UNION EUROPEENNE – AFRIQUE DE L'OUEST EN MATIERE DE SECURITE : enjeux et perspectives pour la Guinée.

Mémoire de géopolitique

Du Lieutenant- colonel Mor Diandame MBOW
(Armée de Terre du Sénégal)

Dans le cadre du séminaire sur la géopolitique de l'Europe et de ses frontières :

Directeur:
M. Pierre VERLUISE

Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Le partenariat UE- Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives pour la Guinée.

2. 2006_memoire_geop_partenariat UE- Afrique de l'Ouest_Mbow

3. Lieutenant-colonel, armée de terre, Mor diandame Mbow, Sénégal

4. 22 mars 2006

5. Division C- groupe C4

6. Mémoire de géopolitique

7. Depuis son accession à l'indépendance en 1958, la Guinée se trouve dans une situation d'instabilité politique et de marasme économique, aggravée depuis 1990 par les conflits au Libéria, en Sierra-Léone et en Côte d'Ivoire. Malgré les progrès enregistrés et la volonté de soutien de l'UE, on peut encore se demander si la Guinée a des possibilités de sortie de crise, du fait du nouveau pacte euro-africain de développement et de sécurité. Face aux nombreux défis, la Guinée a tout intérêt à inscrire ses initiatives internes dans une perspective de stabilité politique et de développement économique durable. Pour accompagner ses efforts, l'UE au travers de la PESD et de la Commission devrait veiller à la cohérence et à la complémentarité des actions de développement et de sécurité en Guinée. Même si la Guinée ne constitue pas encore un domaine de convergence des pays de l'UE, il existe des exemples d'actions concrètes réalisées par l'Allemagne, la France et l'UE pour l'amélioration de l'environnement et de la sécurité en Guinée.

8. Sécurité, développement, Guinée, stabilité politique, soutien, Union européenne.

Sommaire

Introduction

Première partie : Les enjeux sécuritaires dans la zone du fleuve « Mano »

1. **Les enjeux de l'implication de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**

   11 - L'échec d'un déploiement préventif en Guinée
   12 - Impact sur l'évolution de la situation sécuritaire

2. **Les opérations de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies (ONU)**

   21 - Les contraintes majeures
   22 - La persistance de la crise en Guinée
   23 - Les facteurs de succès au Libéria et en Sierra Leone

3. **Les enjeux du partenariat avec l'Union européenne (UE)**

   31- Un aperçu des limites
   32- La nouvelle donne

Deuxième partie : Les perspectives de sortie de crise pour la Guinée

1. **Les défis majeurs internes**

   11-Le défi politique
   12-Le défi sécuritaire

2. **Evolution de la coopération avec la France**

   21- La coopération institutionnelle
   22- La coopération militaire et de défense

3. **Réorientation du soutien de l'UE**

   31- Les orientations possibles de la PESD
   32- Le rôle de la Commission de l'UE

Conclusion

Introduction

La situation en Afrique de l'Ouest est encore marquée par des conflits internes qui ont des conséquences négatives sur les politiques de développement et une incidence directe sur l'Europe, dans des domaines tels que les migrations, la criminalité organisée ainsi que les trafics en tous genres. L'Accord de Cotonou signé en juin 2000 entre l'UE et les pays d'Afrique Caraïbe Pacifique (ACP), marque une nouvelle orientation opportunément fondée sur une vision globale des problèmes de développement et des enjeux de sécurité. En effet, la nouvelle démarche vise prioritairement à s'attaquer aux racines de l'instabilité et des conflits violents, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et les organisations sous- régionales (1).

Dans ce contexte, la zone dite du fleuve « Mano » constituée par la Guinée, le Libéria et la Sierra Léone (2), est une préoccupation majeure pour l'UE, l'UA et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (3). Malgré ses potentialités humaines et minières, cette zone fait l'objet d'une série de conflits, alimentés par un réseau de trafiquants en tous genres. Depuis 1997, la découverte de liens clandestins entre trafiquants de diamants, chefs de guerre et trafiquants d'armes, a permis de confirmer que les factions belligérantes au Libéria et en Sierra Léone s'approvisionnent en armes, grâce à la vente illégale de diamants bruts sur les marchés mondiaux (le marché du diamant brut est chiffré à plus de 8 milliards d'euros et la vente du détail à plus de 60 milliards par an).

Malgré les efforts de stabilisation par les forces des Nations-Unies en Sierra Léone et au Libéria, la situation demeure instable dans ces pays:
- En Sierra Léone, la guerre a officiellement pris fin en janvier 2002. Plus de 55 000 anciens combattants ont été désarmés et démobilisés. Le conflit a entraîné plus de 70 000 morts, près de 10 000 mutilés et 2,5 millions de personnes déplacées sur une population d'environ 6 millions d'habitants. Cette situation conjuguée à l'existence de la « diamant connexion » reste un facteur de volatilité.
- Au Libéria, les anciens combattants sont estimés à 100 000, or l'ONU a prévu la réinsertion de 40 000. Les infrastructures socio-économiques sont détruites partout où elles existaient.
- Enfin, la Côte-d'Ivoire vit depuis le 19 septembre 2002, une situation de guerre civile et de partition du pays entre le Nord et le sud.

La Guinée, objet de cette étude, est donc placée à l'épicentre d'un anneau de crise composé d'une part, par des pays en cours de stabilisation et d'autre part par des pays instables dans leur partie méridionale (Guinée Bissau, Sénégal avec le problème de la rébellion casamançaise et le sud du Mali.,). Ancienne colonie française devenue indépendante le 2 octobre 1958 en votant « non » au référendum pour l'entrée dans la communauté française proposée par le général de Gaulle, la Guinée a vécu une longue période d'isolement politico-diplomatique et surtout de brouille avec la France. Le régime politique d'après l'indépendance, a eu du mal à faire émerger le pays. Autoritarisme politique, pauvreté, mauvaise exploitation des potentialités humaines et minières, répressions sanglantes ont davantage altéré l'image de marque de la première république. Le régime actuel tente de mettre en place un processus démocratique, mais la détérioration de la situation intérieure

(1) Occasional paper 55-décembre 2004, la gestion des crises en Afrique Subsaharienne : le rôle de l'Union européenne par Fernanda Faria
(2) L'Union du fleuve Mano est un pacte créé en 1963 entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Léone.
(3) La CEDEAO regroupe 16 Etats membres : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone, Togo.

conjuguée aux problèmes de sécurité aux frontières, constitue un facteur de crise qui fait penser que « la Guinée est comme un volcan en attente d'ébullition ».

Aujourd'hui, la Guinée n'est pas en situation de guerre, mais elle demeure instable au regard de sa fragilité intérieure et des conséquences des conflits armés dans trois pays voisins. Son éclatement entraînerait inexorablement une généralisation de l'instabilité dans toute l'Afrique de l'Ouest avec une aggravation des trafics en tous genres et de l'immigration clandestine vers l'Europe.

La recherche d'une solution à ce problème pourrait-elle s'inscrire dans le cadre de l'article 11 de l'Accord de Cotonou, qui prévoit que l'Union européenne mettra des moyens à la disposition des pays africains pour prévenir, gérer et résoudre les conflits armés ainsi que leurs conséquences(4)? Le nouveau partenariat euro-africain en matière de sécurité offre des opportunités, mais le cas de la Guinée constitue t-il une priorité pour l'UA et l'UE, au regard de leurs engagements conjoints dans les pays africains en situation actuelle de guerre civile ou de stabilisation ? La problématique se situe d'abord au niveau du système de fonctionnement de l'Union européenne dont les compétences en matière de sécurité et de développement ne sont réparties entre le Conseil au travers de la Politique étrangère et de Sécurité commune (PESC) et la Commission. Cette difficulté paraît d'autant plus aigue que la Guinée ne semble pas être un domaine de convergence des pays membres de l'UE et l'instrument politico-militaire de la PESC qu'est la Politique Européenne de Sécurité et de Défense(PESD) privilégie l'approche multilatérale, en liaison avec les organisations régionales et sous régionales africaines.

Dès lors il apparaît opportun de s'interroger sur ce que la Guinée, dont la situation est atypique, parce que partageant des frontières communes avec trois pays en proie à des conflits armés internes, peut gagner ou perdre dans ce nouveau partenariat euro-africain et ses possibilités de sortie de crise.

En fait, la Guinée a tout intérêt à inscrire ses initiatives internes dans une perspective de stabilité politique et de développement socio-économique durable. En même temps, elle devrait servir de « cas d'école » pour la mise en œuvre du mécanisme de prévention des crises par l'UA et la CEDEAO, soutenus par l'UE à travers sa PESD. Au demeurant, la nécessité d'une conjonction des initiatives internes et externes est d'autant plus justifiée pour la Guinée, que ce pays subit les conséquences des conflits armés en Côte-d'Ivoire, au Libéria et en Sierra-Léone.

La présente étude a donc pour but de mettre en évidence que tout n'est pas acquis d'avance pour le cas de la Guinée, mais qu'il existe des perspectives favorables de sortie de crise. Ainsi le document sera articulé en deux parties :

- Première partie : Les enjeux sécuritaires dans la zone du fleuve « Mano ».
- Deuxième partie : Les perspectives de sortie de crise pour la Guinée.

(4) Diploweb.com Géopolitique l'Union européenne et l'Afrique, page 4. Entre contraintes et promesses par Félix Nkundabagenzi, politicologue, chargé de recherche au GRIP. Date de mise en ligne : mars 2005.

Carte de la zone de l'Afrique de l'Ouest en crise avec quelques statistiques sur les pays concernés

Réalisation : LCL Mbow source : WWW.africa-onweb.com

	Démographie	**Principales ethnies Ou langues parlées**	**Productions minières en 2003**	**PIB/hab en 2004 (dollars US)**
Côte d'Ivoire	Population : 16 835 400 Capitale : Yamoussoukro	Baoulé : 23% Bété : 18% Sénoufo : 15% Malinké : 11%	Diamant : 230 000 carats (16ème rang mondial)	**680** comparé au Sénégal : 600
Guinée	Population : 8 480 000 Capitale : Conakry	Malinké : 22,4% Peul : 28,6% Forestiers : 15,2% Soussou : 13%	-Diamant : 666 000 T (10ème rang mondial) -Bauxite : 16 millions T (2ème rang mondial)	**430** comparé au Mali : 310
Libéria	Population : 3 373 542 Capitale : Monrovia	Kpellé : 17% Kassa : 14,4% Krous : 7,6% Mano : 6,7% Malinké : 1,4% Et autres……	Diamant : 40 000 carats (18ème rang mondial)	**117**
Sierra Léone	Population : 5 336 568 Capitale : Freetown	Temmes : 40% Mandés : 40% Créoles : 10 Autres : 10%	Diamant : 507 000 carats (11ème rang mondial)	**150**

Réalisation : LCL Mbow Source : Atlas économique de 2006

Première partie : Les enjeux sécuritaires dans la zone du fleuve « Mano »

Depuis 1990, les pays dits de la région du fleuve Mano (Guinée, Libéria, Sierra Léone) sont fragiles et surtout affaiblis par des crises et des conflits endémiques. Alimentés par la présence de ressources naturelles considérables, notamment les diamants et le bois ainsi que les trafics en tous genres, les conflits au Libéria et en Sierra Léone ont débordé les frontières et entraîné toute la région dans une insécurité qui a provoqué des flux de réfugiés. En septembre 2002, la Côte d'Ivoire partagée en deux par une guerre civile intermittente est également devenue l'épicentre des conflits en Afrique de l'Ouest (5).
Dans cette première partie, l'objectif n'est pas de revenir sur les origines de cette « guerre régionale », mais de faire une analyse de ses enjeux et des facteurs qui ont évolué dans le sens d'un équilibre ou d'une instabilité sous-régionale.

1. Les enjeux de l'implication de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

L'implication directe de la CEDEAO pour la résolution des conflits armés en Afrique de l'Ouest, a fait de cette organisation sous- régionale l'une des plus dynamiques en Afrique avec des succès mais aussi des limites préjudiciables au bon fonctionnement de son mécanisme de prévention et de règlement des conflits. Depuis sa création, l'ECOMOG (6), force militaire non permanente composée de soldats des armées nationales des Etats membres de la CEDEAO a été opérationnelle pratiquement sans interruption. Elle a effectué des opérations au Libéria en 1990, en Guinée Bissau en 1998 avec l'appui de la France dans le cadre du concept de Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix (RECAMP), en Sierra Leone la même année, avec le Nigéria comme nation cadre et ensuite en Côte-d'Ivoire en 2002 avant la relève par une force des Nations-Unies. Avant son intervention en Côte-d'Ivoire, la CEDEAO avait décidé lors du sommet des chefs-d'Etat en décembre 2000, du déploiement d'une force d'interposition de 16 000 hommes aux frontières entre la guinée, le Libéria et la Sierra Léone, pour des opérations de sécurisation. Or, pour des raisons politiques et des risques d'embourbement d'une force de faible capacité dans une zone aux multiples enjeux, la CEDEAO n'a pas été en mesure d'effectuer cette mission.

11- L'échec d'un déploiement préventif de l'ECOMOG en Guinée

En 2000, le déploiement d'une force d'urgence de la CEDEAO en Guinée semblait s'inscrire dans une perspective de prévention des crises en Afrique, dans la mesure où les conflits en Sierra Léone et au Libéria engendraient des problèmes humanitaires et de sécurité concernant directement la Guinée. Mais les enjeux d'une telle initiative sont d'une grande complexité qu'il convient d'analyser objectivement.

En premier lieu, l'instabilité intérieure de la Guinée n'a pas permis de créer le consensus nécessaire à la décision politique de déployer une force de la CEDEAO dans ce pays. En effet entre 1993 et 2001, la Guinée a vécu une période de violence politique suite à des reports d'élections communales et législatives, à l'arrestation du principal dirigeant de l'opposition démocratique et à la modification de la constitution, permettant de supprimer les limitations du pouvoir présidentiel. Il faudrait également préciser que pendant la période

(5) La stratégie de l'UE pour l'Afrique : vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique. 48p. Bruxelles, le 12 octobre 2005 (SEC2005-1255).
(6) ECOWAS Monitoring Group en anglais qui signifie Groupe militaire de contrôle de la CEDEAO

2000-2001, les autorités guinéennes étaient constamment accusées à tort ou à raison d'immixtions dans les conflits voisins au Libéria et en Sierra Léone et d'entretenir sur leur territoire, des mouvements rebelles opposés aux régimes en place dans ces deux pays.

En second lieu, l'isolement relatif de la Guinée ne semblait pas militer en faveur d'un soutien matériel et financier des principaux bailleurs, en vue du déploiement de la force. Il faudrait souligner que la communauté internationale est restée longtemps indifférente devant le calvaire de la Guinée. Selon Fanny Chabrol, chercheur à l'Institut des relations internationales et stratégiques de Paris et membre de l'Observatoire politique et stratégique de l'Afrique, la communauté internationale n'y était présente que pour l'assistance humanitaire alors qu'elle s'accorde à prédire de tristes lendemains pour ce pays (7). C'est également le lieu de préciser que pendant cette période et plus précisément en 2002, l'UE a suspendu son aide destinée à la Guinée, d'un montant de 38 millions d'euros et que cette somme n'a été débloquée qu'en avril 2005 (8).

La composition et le mandat de cette force paraissaient difficiles à définir, dans la mesure où des milices d'autodéfense créées pour la circonstance agissaient aux côtés de l'armée guinéenne qui, malgré ses modestes moyens, se faisait un point d'honneur d'assurer l'intégrité du territoire. Les risques d'imbrication rendaient quasi impossible l'exécution d'une mission d'interposition. Par ailleurs, la confusion qui existait déjà sur le terrain, alliée à la complexité et à l'étendue de la zone frontalière (plus de 1 200 Km) ne semblait pas favoriser le déploiement d'une force neutre, de faible capacité.

12 – Impact sur l'évolution de la situation sécuritaire

L'échec de ce déploiement préventif a placé la Guinée dans une situation très complexe. D'abord, parce qu'elle accueillait sur son territoire un afflux de réfugiés qui fuyaient les zones de tension et des bandes armées incontrôlées aux allégeances très aléatoires.

Le déploiement des forces guinéennes à la frontière et dans les camps de réfugiés n'a été ni appuyé ni compensé. Les autorités ont déploré le manque de moyens au moment où le déploiement de l'armée guinéenne était devenu indispensable pour la défense de l'intégrité territoriale et la sécurité des camps de réfugiés.

Enfin, la Guinée n'a pas été récompensée des efforts consentis auparavant au service de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Après son intervention en Guinée Bissau en 1998 aux côtés des armées sénégalaises et sa participation dans les missions de l'ECOMOG, au Libéria et en Sierra Léone, la Guinée était en droit d'attendre de la CEDEAO, un déploiement préventif d'une force de cette organisation, pour appuyer les forces guinéennes dans leurs missions de sécurité à la frontière et dans les nombreux camps de réfugiés. C'est également le lieu de souligner que le déploiement avorté de cette force de la CEDEAO en Guinée, a créé un choc psychologique au niveau des populations guinéennes et des réfugiés. Le déploiement de la force pouvait permettre une prise en compte efficace de la protection des réfugiés et des divers problèmes transfrontaliers (9).

(7) Revue trimestrielle de Géopolitique africaine, N° 17 de janvier 2005, page 221
(8) Entretien avec le CBA Amaury Neyron De Saint Julien, officier traitant CEDEAO à la DCMD du MAE à Paris.
(9) Article paru dans Jeune Afrique l'Intelligent sous le titre « Casques bleus africains au secours de la Guinée. Une force d'interposition pour pacifier une région frontalière en plein chaos»

Ainsi, au moment où la Guinée en avait le plus besoin pour sa sécurité, le manque de convergence politique des Etats de la CEDEAO autour du « cas guinéen » et l'absence de soutien de la communauté internationale, semblaient constituer les principaux obstacles au déploiement d'une force d'urgence.

2. Les opérations de stabilisation de l'Organisation des Nations-Unies (ONU)

Fin 2003, la moitié des forces des Nations Unies dans le monde sont déployées en Afrique de l'Ouest avec 29 000 hommes répartis en Côte d'Ivoire (7 200 hommes dont 1 100 observateurs), au Libéria (17.600 hommes dont 3 000 observateurs) et en Sierra Leone (4 200 hommes dont 900 observateurs)(10). Ces forces ont reçu pour mandats (11):

- Au Libéria (depuis septembre 2003)

De faciliter l'application de l'accord de paix global signé en 2003 entre le gouvernement et les rebelles et d'appliquer le plan de DDR pour les enfants soldats notamment. Malgré la présence des forces des Nations-Unies et le retour des réfugiés restés longtemps en Guinée, la reconstruction du pays et les problèmes sécuritaires demeurent une préoccupation du nouveau régime.

- En Côte d'Ivoire (depuis avril 2004)

De contrôler l'application du cessez-le feu conformément aux accords de Marcoussis de 2003, à ceux d'Accra et de Pretoria 2005, de rétablir la confiance entre les parties belligérantes et de soutenir le gouvernement de réconciliation nationale dans la mise en œuvre d'un programme militaire (DDR) et civil (élections).

Les troupes onusiennes déployées en Sierra Leone depuis octobre 1999, ont quitté le territoire en décembre 2005(12), mais les actions de consolidation de la paix se poursuivent dans ce pays.

Donc, on voit bien que le succès des opérations de stabilisation dépend en grande partie de l'évolution positive de la mise en œuvre des plans de DDR. Sans préjuger du bilan final de ces opérations, on pourrait à présent faire une analyse objective des contraintes et des facteurs de succès, ayant un impact sur la situation en Guinée.

21- Les contraintes majeures

D'abord, l'approche nationale plutôt que régionale de la gestion des conflits fait que les problèmes sécuritaires se déplacent d'un pays à un autre. En 1999, de vives tensions ont émaillé les relations entre la Guinée et le Libéria, car ces deux pays s'accusaient mutuellement de complicité à la suite d'attaques répétées de bandes armées de part et d'autre de la frontière commune. Devant une situation purement régionale, le Royaume Uni a décidé d'intervenir directement en Sierra Leone en 2000, mettant ainsi en évidence l'impasse de la CEDEAO et l'immobilisme des mécanismes de prévention (13). Même si cette intervention a été jugée déterminante pour neutraliser la rébellion en Sierra Leone, elle n'a pas empêché des mouvements massifs de populations sinistrées vers la Guinée.

Ensuite, les contraintes généralement liées au déploiement des Forces des Nations-Unies ont fait que ces dernières sont essentiellement concentrées dans les capitales et autour des

(10) Armées d'Aujourd'hui .Numéro 304/octobre 2005/www .defense.gouv.fr. Page 28
(11) Armées d'Aujourd'hui .Numéro 304/octobre 2005/www.defense.gouv.fr. Page 27 à 29
(12) Rapport des Nations Unies sur le maintien de la paix en Afrique. Site : www.un.org.
(13) L'intervention directe du Royaume Uni en en Sierra Leone quoique limitée dans le temps et dans l'espace, a été déterminante pour l'arrêt de la guerre civile dans ce pays.

points névralgiques à caractère économique et stratégique, presque tous situés sur le littoral. En effet, le déploiement des forces des Nations-Unies en Côte d'Ivoire, au Libéria et précédemment en Sierra Leone a été réalisé dans le cadre des mandats respectifs certes, mais il ne prend pas en compte la surveillance aux frontières qui pourtant, apparaît comme un facteur déterminant de sécurité sous-régionale (14). On voit ainsi subsister des fenêtres de vulnérabilité au niveau de toutes les frontières, rendant encore les trafics en tous genres plus intenses.

De surcroît, les opérations de DDR se poursuivent difficilement, car non seulement il y a un traitement différencié entre la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone, mais le nombre d'anciens combattants et d'enfants soldats dépasse de loin les estimations des Nations Unies. Par exemple un ancien combattant ivoirien perçoit 900 dollars contre 300 dollars pour les anciens combattants libériens, estimés par les Nations Unies à 40 000, alors que le chiffre réel est très difficile à maîtriser (plus de 100 000 selon l'Organisation Human Rights Watch). Pour le représentant spécial des Nations-Unies au Libéria, cette situation était prévisible, car le rapport du Bureau International du Travail réalisé depuis plus de vingt cinq ans déplorait sans détours, les problèmes aigus de chômage dans ces pays où les soldats rebelles peuvent être recrutés à vil prix (15).

Sous un autre registre, l'action humanitaire est essentiellement orientée vers les besoins de base des réfugiés présents sur le territoire guinéen, sans autres mesures de protection. Il s'y ajoute que le déplacement des camps de réfugiés de la zone frontalière vers l'intérieur de la Guinée pour éviter les zones de tension, a exacerbé l'insécurité au niveau des centres urbains, notamment dans la capitale Conakry. Force est de constater que même si quelques infrastructures ont été réalisées dans ce cadre, il demeure que la présence de près d'un million de réfugiés a contribué à détruire le tissu socio-économique, notamment dans la région de la Guinée forestière, qui accueille depuis 1996, un nombre de réfugiés équivalent à 40 % de sa population totale (16). Au demeurant, une étude réalisée par l'UE en 1999 sur cette question, a montré que la présence de réfugiés dans les centres urbains a eu des effets néfastes en termes de délinquance, de banditisme, de trafic de drogue, de criminalité et de prostitution (17). Ainsi, l'action humanitaire a pris seulement en compte la subsistance et les besoins primaires des réfugiés, laissant les autres problèmes de gestion sous la responsabilité des autorités guinéennes.

Enfin, le retrait définitif des soldats de l'ONU de la Sierra Léone pourrait être fatal pour la stabilité sous-régionale, au regard de la situation actuelle en Sierra Léone et des problèmes de sécurité à la frontière avec la Guinée (18). Il est à craindre de nouvelles incursions de bandes armées, opérant à partir des régions proches de la frontière avec le Libéria et un reflux de réfugiés vers la Guinée. La force des Nations-Unies au Libéria ne peut, à elle seule, intervenir dans sa zone de responsabilité et en même temps, marquer une présence à la frontière.

---

(14) Entretien avec Monsieur Pierre Antoine BRAUD chargé de Recherches à l'Institut d'Etudes de Sécurité le mercredi 8 novembre 2005 au siège de l'Union de l'Europe Occidentale à Paris, 43 avenue du Président Wilson.
(15) Monsieur Alain DOOS a été interrogé sur la question libérienne par un journaliste français de la Radio RFI, le 26 septembre 2005.
(16) Article de Human Rights Watch sur les réfugiés en Guinée en date du 02/12/2005
(17) Article de Jean Dominique Geslin envoyé spécial de Jeune Afrique en Guinée N° 2008 du 06 au 12 juillet 1999 page 34
(18) Entretien le 14 novembre 2005 avec Monsieur Pascal CHAIGNEAU, Docteur en Droit, Docteur ès Lettres, Docteur en science Politique et Docteur en Economie, Ancien Consul Général Honoraire, Directeur du Centre d'Etudes Diplomatiques et stratégiques de Paris, 54 avenue Marceau 75005.

Au regard de ce qui précède, les problèmes transfrontaliers subsistent, malgré la présence des forces des Nations Unies au Libéria et en Côte d'Ivoire. Dès lors, la Guinée devra toujours compter sur ses propres forces, pour surveiller ses frontières.

Déploiement des forces des Nations-Unies les plus proches des frontières avec la Guinée

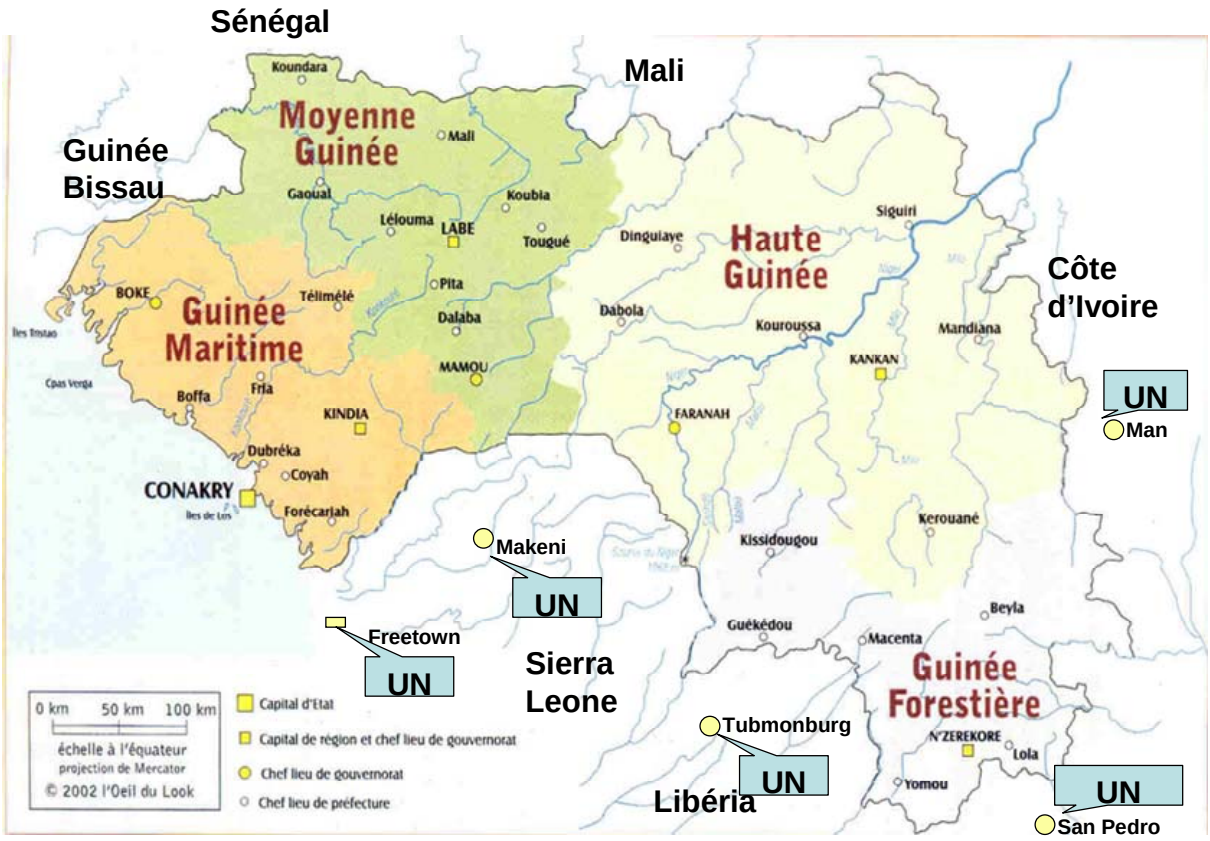

Réalisation : LCL Mbow CID Source : www.africa.onweb.com/pays/guinée/carte.htm

2 2 - La persistance de la crise en Guinée

A l'analyse de la situation en Guinée, on retrouve les mêmes facteurs de crise que partout ailleurs en Afrique. Il s'agit d'abord des difficultés d'émergence des jeunes Etats (la Guinée a commencé à sortir de son isolement en 1984 avec l'avènement de la 2ème République), ensuite de l'extension de la pauvreté et de la recrudescence des problèmes transfrontaliers (criminalité, trafics en tous genres et phénomènes des coupeurs de route) (19).

Il faut noter en particulier, la crise politique qui s'est exacerbée depuis la modification de la Constitution par référendum du 11 novembre 2001, pour l'allongement de la durée du mandat présidentiel de cinq à sept ans, la suppression de la limitation à deux mandats et de la limite d'âge pour devenir chef d'Etat (fixé jusqu'alors à 70 ans) (20). Le mandat de l'actuel président s'achève en 2010 alors que son état de santé est très précaire.

(19) Entretien avec le Colonel Pape Momar Niang, Attaché militaire, Naval et de l'Air près l'ambassade du Sénégal à Paris.
(20) Géopolitique Africaine N° 17 de janvier 2005, page 222.

Cette situation conjuguée à l'éclatement du paysage politique guinéen n'augure pas d'une transition démocratique et apaisée.

La Guinée forestière, au sud-est du pays, qui regorge d'importantes potentialités agricoles et minières est encore victime du trafic du diamant et de l'afflux des réfugiés libériens et sierra- léonais. L'exploitation du sol et du sous-sol tourne au ralenti en raison des incursions de bandes armées de part et d'autre de la frontière avec le Libéria et la Sierra Léone. Cette insécurité a conduit les populations à fuir leurs localités pour rejoindre des camps de réfugiés. Comme à l'accoutumée, ces camps de réfugiés sont les lieux privilégiés pour le recrutement de jeunes combattants et le trafic des Armes Légères de Petit Calibre (ALPC).

Le ralentissement des activités agricoles et minières a aggravé la crise économique. Elle est surtout ressentie par les populations, dont plus de 40% vivent avec moins de un dollar par jour. Parallèlement, le front social se durcit, à cause du chômage et de l'augmentation fulgurante des prix des denrées de première nécessité, comme le riz, qui est la nourriture de base des familles guinéennes.

La sécurité du territoire guinéen est menacée par la présence des réfugiés, les trafics en tous genres. Avec l'instabilité persistante dans les pays limitrophes, les flux de soldats, d'armes et de marchandises prohibées continuent de traverser les frontières. Aujourd'hui, les forces de sécurité n'ont pas les effectifs et les moyens nécessaires pour assurer la sécurité intérieure et en même temps, faire face aux problèmes transfrontaliers. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les pays de l'Union du fleuve Mano ne seraient pas dans les meilleures dispositions politiques et capacitaires pour mener des actions conjointes de sécurisation aux frontières.

Ainsi, les opérations de stabilisation au Libéria et en Sierra Léone ont permis d'amorcer le retour des réfugiés dans leurs pays d'origine, mais la situation intérieure en Guinée et les problèmes de sécurité aux frontières continuent de menacer l'équilibre sous-régional. Le renforcement de la sécurité transfrontalière participe de la prévention des conflits. Sur la Guinée, la prévention des conflits serait un processus incomplet, si elle manque de réformer le secteur de la sécurité dont on connaît le rôle clé et incontournable dans la vie politique et sociale.

23- Les facteurs de succès des opérations de stabilisation

Le premier facteur de succès dont la Guinée peut se réjouir est le retour et le début de la réinsertion des réfugiés dans leurs pays d'origine. En effet, les Etats-Unis et l'UE, qui sont les principaux bailleurs de fonds dans cette zone, coopèrent pour que les réfugiés et les personnes déplacées puissent retourner dans leurs foyers et contribuer à la reconstruction de leurs pays. Par exemple, entre 2003 et 2005, le service d'aide humanitaire de la commission européenne (ECHO) a consacré 313 millions de dollars et 22 millions de dollars, respectivement aux réfugiés libériens et sierra léonais (21). Aux côtés des Nations-Unies et des Organisations Non Gouvernementales, le programme (ECHO) prévoit :

- l'assistance au profit des réfugiés libériens et personnes vulnérables vivant dans des zones relativement accessibles,

(21) Bulletin publié le 02/12/2005 par la délégation de la commission européenne en Guinée sur la situation des réfugiés libériens en Guinée (page ½).

- la réinsertion en Sierra Léone des personnes déplacées rentrant dans leurs foyers après avoir trouvé refuge en Guinée et dans d'autres régions de la Sierra Léone. Depuis le 1er octobre 2004, date de lancement du rapatriement volontaire des réfugiés, plus de 150.000 libériens ont regagné la terre natale et les recensements pour des départs en masse se poursuivent dans les camps selon les témoignages des responsables de l'ONG américaine « Global Action on Aging ».Ces opérations de rapatriement sont menées de pair avec la dépollution progressive des zones d'accueil.

Réduction du nombre de réfugiés libériens et sierra-léonais présents en Guinée forestière entre 2004 et 2005

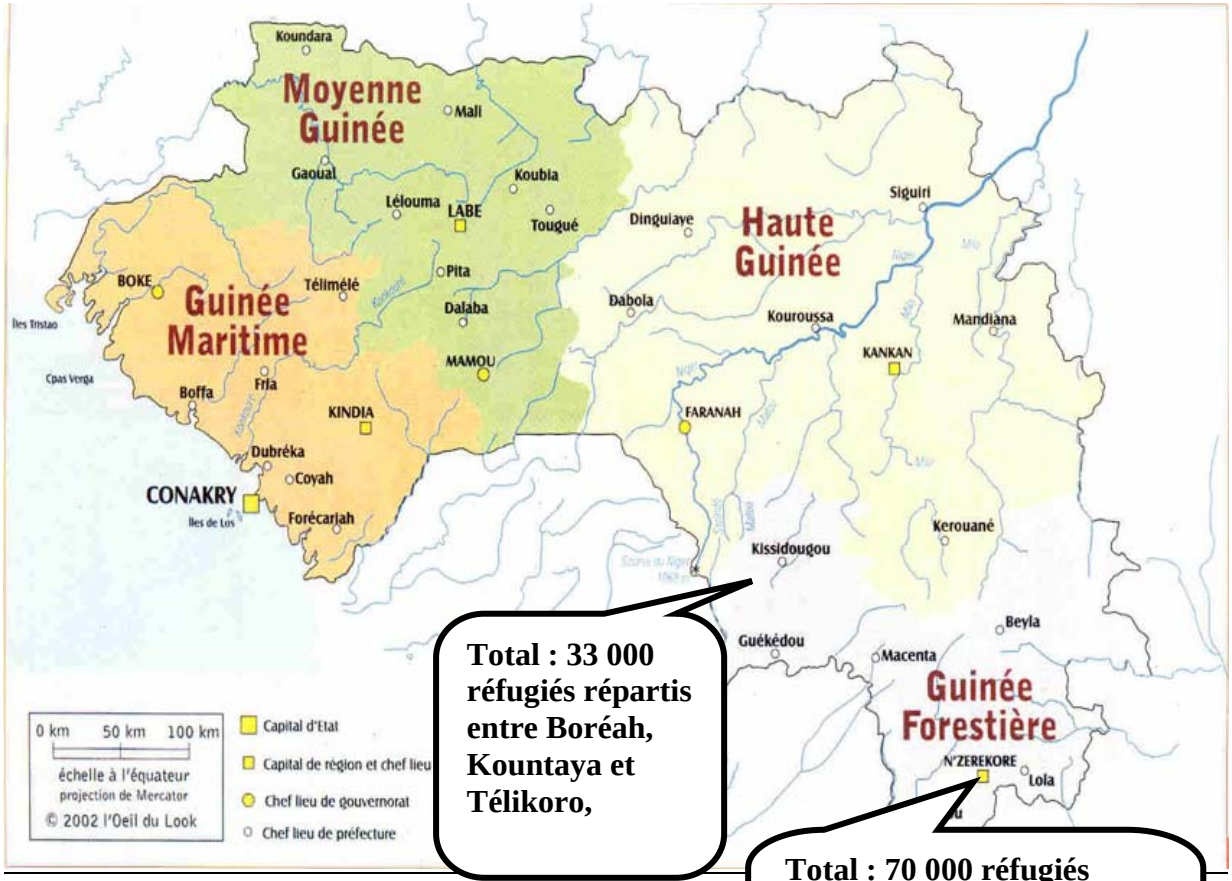

Réalisation : LCL Mbow CID Source : www.africa.onweb.com/pays/guinée/carte.htm

Zones de concentration des réfugiés en Guinée forestière
Nombre évalué à 103 000 entre 2004 et 2005

Le second facteur de succès est le retour de la légalité constitutionnelle en Sierra Léone et au Libéria, en 2002 et 2005, avec l'installation de pouvoirs issus d'élections transparentes, réalisées sous la supervision d'observateurs internationaux et des forces de l'ONU. La reprise du dialogue entre les chefs d'Etat de la région du fleuve Mano, permet d'espérer un rapprochement pour la résolution en commun, des problèmes de sécurité transfrontalière.

Au demeurant, l'ONU avec le soutien de l'UE, veut s'appuyer sur l'exemple du Burundi pour mener les opérations de DDR. L'évolution du processus de paix et de la stabilité dans la sous-région dépendra surtout du succès des opérations de DDR en cours au Libéria et en Sierra Léone. Ces opérations se déroulent sur fond d'embargo sur les armes pour le Libéria et la Côte d'Ivoire (22). En raison de l'importance de la phase de réinsertion et de reconstruction après conflit, l'ONU vient de créer après son assemblée générale de septembre 2005, une commission de consolidation de la paix, pour financer et suivre les actions de développement et de sécurité.

En somme, si ces opérations aboutissent aux résultats escomptés, la Guinée subirait de moins en moins de menaces aux frontières et pourrait davantage coopérer avec les pays limitrophes et la CEDEAO, pour la stabilité de cette zone pivot en Afrique de l'Ouest.

3. Les Enjeux du partenariat avec l'UE

L'opération Artémis en République Démocratique du Congo(RDC) en 2003 et la Facilité de Soutien à la Paix (23) accordée à l'Union africaine (UA) en décembre de la même année, pour la gestion des conflits, témoignent de l'intérêt croissant que l'Union européenne attache aux problèmes de sécurité en Afrique subsaharienne. Cette nouvelle donne est de taille, car depuis les indépendances les relations entre l'Europe communautaire et l'Afrique subsaharienne ont été plutôt marquées par les échanges commerciaux ainsi que l'aide au développement économique et social.

L'article 11 de l'Accord de Cotonou prévoit que l'UE mettra des moyens à la disposition des pays africains pour prévenir, gérer et résoudre les conflits armés ainsi que leurs conséquences (24). Faut-il le rappeler, l'Europe représente environ 80% de l'aide publique destinée à l'Afrique et elle en est le principal partenaire commercial. Une instabilité prolongée dans la zone du fleuve « Mano» entrainerait une recrudescence des trafics et des flux migratoires vers l'Europe, avec des conséquences sur l'évolution du partenariat euro-africain.

31- Un aperçu des limites

La problématique de la prévention des conflits est d'autant plus réelle que la notion de crise apparaît subjective. Le consensus politique autour de la nécessité de prévenir les crises est difficile à obtenir, même si les pays de l'UE sont convaincus que la paix et la sécurité constituent des facteurs indispensables de développement. De ce fait, les interventions civilo-militaires ou strictement humanitaires en situation de conflit, prennent le pas sur la conception et le financement des systèmes de prévention et d'alerte précoce. Les importantes sommes d'argent dépensées par l'UE entre 2003 et 2005 (325 millions de dollars) pour les besoins humanitaires et la réinsertion des réfugiés libériens et sierra-léonais sont sans commune mesure avec les moyens consentis pour la lutte contre le trafic des ALPC et la criminalité transfrontalière (seulement 5 millions d'euros alloués à la CEDEAO pour son système d'alerte précoce pendant la période de 2003 à 2007).

---

(22) Rapport Afrique N°94 de l'International Crisis Group : « Guinée : conjurer la descente aux enfers », 14 juin 2005.

(23) La FSP a été décidée lors du conseil de l'UE du 11 décembre 2003 concernant l'utilisation des ressources (250 millions d'euros pour la période 2004-2007) du 9ème Fonds européen de développement(FED) pour le financement des opérations de paix et de sécurité en Afrique.

(24) Diploweb.com Géopolitique l'Union européenne et l'Afrique, page 4.

Les différences d'approche peuvent changer la nature et la substance de l'aide à apporter pour la prévention et la résolution des conflits. Concernant par exemple les pays membres de l'UE, l'approche multilatérale et quelquefois philanthropique de la France pour ses initiatives de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (à laquelle la Guinée participe activement), diffère de l'approche « au cas par cas » du Royaume-Uni, qui en 2000, a décidé d'appuyer l'engagement des forces nigérianes en Sierra Léone avant d'intervenir directement dans ce pays. C'est dire que dans le domaine des interventions pour le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique, la dynamique communautaire européenne s'accommode encore des politiques des Etats membres. C'est le lieu de souligner que le Conseil européen n'a pas pris d'initiatives particulières et directes pour la résolution des conflits au Libéria et en Sierra Léone, si ce n'est la désignation d'un envoyé spécial en Afrique de l'Ouest, en la personne de Monsieur Dael Gren (Suède), impliqué dans le programme de DDR au Libéria (25). A cet effet, la Guinée doit comprendre que ses relations avec l'UE dépendent en grande partie de ses rapports politico-diplomatiques avec la France.

C'est également le lieu de souligner que la PESD ne dispose pas d'un budget autonome pour financer exclusivement les problèmes de sécurité dans un pays comme la Guinée où tous les secteurs sont prioritaires. Les actions communes sont laissées à l'appréciation de la Commission européenne, qui grâce à ses délégations régionales en Afrique, met encore l'accent sur les projets de développement et l'assistance humanitaire.

En dernier ressort, si l'aide de l'UE pour la résolution des conflits en Afrique s'effectue dans le cadre strict du partenariat multilatéral avec l'UA, il est à craindre une marginalisation des organisations sous-régionales comme la CEDEAO, qui a déjà accumulé un capital d'expérience qu'il importe d'exploiter. Dès lors, il apparaît légitime de s'interroger sur la part qui devrait revenir à ces organisations sur les fonds dégagés au titre de la Facilité de soutien à la paix. La brigade en atteinte de la CEDEAO à laquelle la Guinée a décidé de participer à hauteur d'un Groupement tactique interarmes (GTIA) (26), a besoin de moyens conséquents pour son entraînement et son déploiement en cas de nécessité.

32- La nouvelle donne

L'UE privilégie désormais l'approche multilatérale pour la résolution des crises en Afrique. C'est à ce titre que la CEDEAO bénéficie, au titre de son programme indicatif régional pour la période 2003-2007, d'un soutien de 35 millions d'euros pour son mécanisme sous-régional de prévention et de règlement des crises et de 5 millions d'euros pour le système d'alerte précoce(27).Cette enveloppe budgétaire vient en complément d'un montant de 250 millions d'euros accordé à l'UA au titre de la FSP, décidée lors du conseil de l'UE du 11 décembre 2003 concernant l'utilisation des ressources du 9ème Fonds européen de développement (FED).En effet, la Facilité de soutien à la paix vise un large éventail d'objectifs dans les domaines de la lutte contre la prolifération des armes, le DDR des anciens combattants, les réformes institutionnelles dont celles du secteur de la sécurité (SSR) et la promotion de la bonne gouvernance.

(25) Entretien avec Monsieur Pierre Antoine BRAUD, chargé de recherches à l'IES au siège de l'UEO à Paris.
(26) Entretien avec le CE Francis Mézières officier traitant Afrique occidentale et orientale à la Division Monde de l'Etat major des armées françaises à Paris, le 30 novembre 2005.
(27) Diploweb.com Géopolitique l'Union européenne et l'Afrique, page 4.

La recrudescence des conflits en Afrique risque de créer un sentiment de lassitude au sein de l'UE et une réduction des capacités de prévention et de réaction rapide. Les divergences qui ont précédé l'élaboration du budget 2008-2013 de l'Union, montrent qu'il existe une véritable dichotomie entre les ambitions européennes et les moyens de leur financement.

Actuellement, les organisations africaines disposent d'États-majors de planification appuyés par l'UE (un officier de liaison permanent est affecté au siège de l'UA à Addis Abéba et un officier français est présent à la CEDEAO à Abuja avec une double casquette France et UE). Le projet d'élargissement du concept français RECAMP permet à l'UE de jouer un rôle plus actif dans la conception et la conduite des opérations de sécurité en Afrique et la création de nouvelles capacités (28). Dans cette logique, les Africains doivent s'approprier le concept, planifier et contribuer en troupes mais, l'intervention de Groupements tactiques (GT) 1500 en Afrique, devrait être envisagée en cas de nécessité.

Sur la Guinée, la France intercède pour que l'UE revienne en force dans ce pays. Les fonds suspendus en 2002 ont été libérés en avril 2005. Les élections locales de décembre 2005 ont été financées par l'UE à hauteur de 1,9 millions d'euros. En revanche pour les 63 millions d'euros du 9ème FED, l'attribution définitive sera réalisée à deux conditions : le succès des élections locales et l'accord avec l'opposition pour l'organisation d'élections anticipées (29). Donc, la Guinée, en rapport avec l'UA et la CEDEAO, doit saisir cette opportunité pour améliorer sa situation intérieure et relancer le dialogue avec ses voisins.

Au regard de ce qui précède, il apparait que la zone du fleuve « Mano» a vécu surtout pendant la période entre 1999 et 2001, une situation de guerre et d'afflux de réfugiés dont l'imbrication a entrainé la résurgence des problèmes transfrontaliers. Encore une fois, les populations sont les principales victimes. Le tissu socio-économique est à reconstruire avec en toile de fond, des centaines de milliers de morts, de personnes déplacées et de jeunes enrôlés pour constituer des bandes armées de rebelles ou de mercenaires. La guerre qui a commencé au Libéria et en Sierra Léone s'est étendue au sud de la Guinée (forestière), devenue zone de refuge et de développement naturel des trafics en tous genres. L'ONU, qui a pris la relève de la CEDEAO, conduit des opérations de stabilisation et de reconstruction au Libéria et en Sierra Léone avec l'appui de l'UE et des ONG, mais les problèmes de sécurité aux frontières laissent présager une reprise des tensions.
La Guinée a tout à perdre dans cette hypothèse, car elle ne peut y faire face toute seule, en raison de ses problèmes politiques internes et du manque de moyens de ses forces armées et de sécurité. Elle a donc intérêt à normaliser sa situation intérieure et prendre une initiative pour relancer le dialogue avec ses voisins libériens et sierra-léonais, en liaison avec l'UA, la CEDEAO, l'UE et en bilatéral.

(28) Exposé du Général Jean Paul Perruche (France) Directeur de l'Etat-major de l'UE à l'occasion du séminaire de l'Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense sur le maintien de la paix en Afrique tenue à Bruxelles les 20 et 21 septembre 2005.
(29) Entretien avec le CBA Amaury Neyron De Saint Julien, officier traitant CEDEAO à la DCMD du MAE à Paris le 19 décembre 2005.

Deuxième partie : Les perspectives de sortie de crise pour la Guinée.

Actuellement, l'évolution de la situation sécuritaire dans la zone du fleuve Mano est marquée par :

- Le retour progressif des réfugiés sierra-léonais (depuis 2002) et libériens (depuis 2004) vers leurs pays d'origine, entrainant une réduction considérable du nombre de refugiés en Guinée, passé de 1 000 000 à 100 000 environ.
- La poursuite des actions de reconstruction en Sierra Léone et au Libéria.
- La poursuite des opérations de DDR au Libéria,
- Le retrait jugé prématuré de la force des Nations-Unies en Sierra Léone.

Il apparaît dès lors que pour améliorer la situation sécuritaire dans cette zone, il faudrait poursuivre les opérations de stabilisation en Sierra-Léone et au Libéria, de pair avec des mesures de prévention en Guinée. En effet, la stabilité de la Guinée semble constituer une condition primordiale de paix dans cette zone, car au sein de l'Union du fleuve Mano, ce pays joue un rôle d'Etat pivot parce que plus peuplée que la Sierra Léone et le Libéria réunis, mais aussi disposant d'importantes ressources naturelles et de forces de sécurité (armée, gendarmerie et police) régulières.

Depuis son indépendance, la Guinée contrairement à beaucoup de pays africains, n'a pas connu de conflit d'origine ethnique. Sa position géographique, sa longue tradition d'hospitalité et de solidarité africaine en ont fait un réceptacle naturel des réfugiés fuyant les zones de tension dans les pays limitrophes. Seul pays francophone de l'Union du fleuve Mano, près de 2 500 français et 300 autres ressortissants de l'UE y vivent, notamment dans la capitale Conakry et en Guinée forestière pour l'exploitation du bois. En cas de conflit dans la zone du fleuve Mano, la France s'appuie nécessairement sur la Guinée pour l'évacuation de ses propres ressortissants et de ceux des autres pays de l'UE. Par ailleurs, l'exploitation de la bauxite (1/3 des réserves mondiales) est en partie assurée par des sociétés occidentales (de nombreux expatriés français et allemands travaillent au sein de la Compagnie guinéenne de bauxite (CGB). Les relations de la Guinée avec les Etats-Unis n'ont jamais été interrompues. Les Etats-Unis s'appuient également sur ce pays pour leur politique au Libéria (30).

Dans cette deuxième partie, il s'agit donc de montrer que si la Guinée parvient à relever les défis internes, le pays a des chances de sortir de sa situation actuelle, avec le soutien de ses principaux partenaires au premier rang desquels se trouvent l'UE et la France.

1. Les défis internes

11-Le défi politique

La succession de l'actuel Président, élu jusqu'en 2010 et pourtant malade, domine le débat politique sur la Guinée. Nul ne doute que la question est importante, mais elle semble à priori réglée par la Constitution guinéenne, qui prévoit l'investiture du Président de l'Assemblée nationale en cas de vacance du pouvoir. En effet, il apparaît plus urgent que les autorités guinéennes puissent créer les conditions d'une transition démocratique et apaisée. Les voies qui pourraient mener vers une stabilité politique sont analysées de plusieurs manières. Pour Dominique Bangoura, présidente de l'Observatoire politique et stratégique de l'Afrique (OPSA), une conférence nationale innovante est le seul remède à la crise actuelle.

(30) Article de Fanny Chabrol paru dans Géopolitique de l'Afrique intitulé « Le silence de la communauté internationale »

L'UE, qui a financé l'organisation des élections locales du 18 décembre 2005 à hauteur de 1,9 million d'euros, est favorable à l'organisation d'élection présidentielle anticipée. En tout état de cause, ces deux solutions non exclusives et complémentaires, ne pourraient être imposées à la Guinée dans l'immédiat. Elles doivent s'inscrire dans le cadre d'une démarche progressive et consensuelle, avec la participation de tous les partis politiques, de la société civile et de la diaspora guinéenne. C'est le lieu de souligner que les élections locales se sont déroulées dans des conditions acceptables. Malgré un taux de participation relativement faible (58% environ) et les contestations de l'opposition, il demeure que seize partis ont pris part aux élections, placées sous la supervision d'une Commission électorale nationale autonome (31). Il est donc permis d'espérer que ces élections vont marquer le début d'un processus devant aboutir à la stabilité politique.

La lutte contre la fraude et la corruption doit également constituer une priorité des autorités guinéennes, car elle est un facteur de stabilité politique et sociale. Une économie minée par ces fléaux exerce un effet répulsif sur les investisseurs et les bailleurs de fonds. Le Président de la République, dans son message de nouvel an, a promis que l'année 2006 serait consacrée au développement économique, à la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics (32). La mise en œuvre de cette nouvelle orientation politique nécessitera des réformes des secteurs clés de l'économie, de la justice et de la sécurité avec des mesures concrètes de prévention et de répression des actes illicites. On pourrait à cet égard envisager, la mise sur pied d'une « haute autorité » de sensibilisation permanente, qui en liaison avec les secteurs clés, serait chargée d'orienter et d'informer tous les acteurs et par tous les moyens : presse parlée et écrite, séminaires, conférences-débats.

12-Le défi sécuritaire

Le retour progressif des réfugiés et la stabilisation en cours au Libéria, en Côte d'Ivoire et en Sierra- Léone ont un impact positif sur l'évolution de la situation sécuritaire en Guinée. Toutefois, Il importe de renforcer la sécurité intérieure en Guinée et de s'attaquer aux problèmes transfrontaliers. Le 10 janvier 2006, un accrochage entre coupeurs de route et forces de sécurité a entrainé la mort d'un policier à Kankan situé à 600 km au nord de Conakry.

Il faudrait enrayer la propagation des armes légères et de petit calibre (ALPC) en Afrique de l'Ouest. En effet, le moratoire de la CEDEAO adopté depuis 1998, n'a pas encore réussi à mettre fin au commerce illicite des armes dans la sous-région. Cet instrument devrait prévoir des mesures contre les fournisseurs et des conditions restrictives pour l'importation des armes. Force est de constater que la Guinée est très engagée dans ce combat pour la lutte contre l'insécurité en Afrique de l'Ouest en général et dans la zone du fleuve Mano en particulier. En mars 2003, lors de sa présidence du Conseil de sécurité des Nations-Unies, elle a organisé un atelier sur le thème « Prolifération des ALPC et mercenariat : menaces à la paix et à la sécurité en Afrique de l'Ouest » et fait adopter la résolution 1467. Ce combat doit être aussi celui de la CEDEAO qui, en liaison avec l'UA et les autres organisations internationales, pourrait créer un « observatoire » permanent doté de moyens adéquats et décentralisés pour faire appliquer le moratoire et lutter contre les trafics en tous genres dans la sous-région.

(31) La Commission électorale nationale autonome (CENA) est une structure indépendante et permanente chargée de superviser et de veiller à la transparence des élections. Considérée comme une exigence démocratique, elle existe aujourd'hui dans beaucoup de pays africains.
(32) Article d'Oumar Yacine Bah du 11 janvier 2006 mis en ligne dans F:\Guinéenews

Du côté des autorités guinéennes, le défi majeur est celui de la réforme du secteur de la sécurité. Cette réforme doit prendre en compte les problèmes d'encadrement, de formation et d'entraînement des personnels. Il devrait en être de même pour la redéfinition des missions, la réorganisation et l'équipement des forces armées, de gendarmerie et de police. Les mesures à prendre en faveur d'une plus grande efficacité des forces de sécurité devraient s'inscrire dans le cadre plus global du renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat et de la bonne gouvernance. Actuellement 10% de l'aide accordée à la Guinée par l'UE est consacrée à ce secteur qui suscite de plus en plus d'intérêt.

Ainsi, pour mettre en perspective les actions de l'UE en matière de sécurité en Guinée, il importe d'analyser l'évolution de l'Accord de coopération militaire et technique avec la France, premier partenaire bilatéral de la Guinée, grand contributeur et membre très influent au sein de l'UE.

2. L'appui de la France

La normalisation des relations entre la France et la Guinée intervient en 1975. La France est le premier partenaire commercial de la Guinée et développe avec ce pays une coopération militaire et de défense.

En raison de ses potentialités et du contexte géopolitique dans la zone du fleuve Mano, à dominante anglophone, la Guinée pourrait constituer un acteur principal de la politique française dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest. Ce partenariat bilatéral s'inscrit dans une perspective de sortie de crise pour la Guinée, dans la mesure où il accorde une place privilégiée au bon fonctionnement des institutions et au renforcement des capacités des forces de sécurité.

Ainsi, la prévention en Guinée se justifie à cause des risques d'explosion sociale, de la dégradation de la situation économique, de l'instabilité politique et des problèmes sécuritaires aux frontières. Au-delà des échanges commerciaux, l'action de la France en Guinée se caractérise par la coopération institutionnelle, militaire et de défense.

21- La coopération institutionnelle

La coopération institutionnelle figure parmi les priorités et les axes d'effort de la commission mixte franco-guinéenne. Cette commission s'est déjà penchée sur la redéfinition du rôle de l'Etat dans ses fonctions régaliennes et le bon fonctionnement de l'administration en Guinée (33). Selon Madame Bernadette Lefort, ambassadeur de France en Guinée, la France participe aux côtés des autres partenaires bilatéraux (Allemagne, Canada, Japon, Etats-Unis), au renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat et à la promotion des valeurs démocratiques en Guinée, par une aide d'environ 50 millions d'euros par an. La France appuie actuellement le secteur de la justice dont le bon fonctionnement est nécessaire à la paix sociale. En même temps, elle fournit 25% du volume total de l'aide accordée à la Guinée par l'UE (34).

22- La coopération militaire et de défense

(33) Extrait de la Convention fiscale signée le 15 février 1999 entre la France et la Guinée.
(34) Mot de l'ambassadeur de France en Guinée dans la Revue N°247 de « Frères d'armes » de novembre 2005, consacrée à la coopération militaire française en Guinée.

L'accord de coopération militaire technique entre la Guinée et la France date du 17 avril 1985. Cette coopération vise prioritairement deux domaines :

- Améliorer les capacités vitales (intendance, transmission, gendarmerie), pour répondre aux exigences immédiates de la sécurité dans le pays et à ses frontières.
- investir sur l'avenir pour ouvrir des écoles militaires qui font défaut et traiter les questions liées à la santé dans les armées.

Concrètement, la France a mis en place neuf coopérants militaires permanents en Guinée et a réalisé en 2005 de nombreux projets parmi lesquels on peut citer : la modernisation des équipements de transmission, l'appui à la formation initiale de la gendarmerie, l'ouverture à Manéah (45 km de Conakry) d'une école de sous-officiers d'active et d'une école de transmissions pour le perfectionnement des cadres officiers et sous-officiers. Cette dernière devrait se transformer en Ecole nationale à vocation régionale (ENVR), en remplacement de celle de Bouaké (RCI).

En faisant le bilan de cette coopération dans le dossier « Frères d'armes » de novembre 2005, le Lieutenant-colonel Pauc, attaché de défense près l'Ambassade de France en Guinée, a déclaré que « tous les efforts consentis en partenariat avec la Guinée ont produit des résultats au-delà des espérances. L'école nationale des officiers a formé près de 250 jeunes officiers. Les moyens de liaison radio entre les différentes unités, restent fonctionnels depuis plus d'une décennie. Les escadrons de gendarmerie mobile sont d'excellent niveau……. ». Cette coopération prend également en compte le volet de la formation commune police-gendarmerie, en vue d'harmoniser les procédures et de dispenser des modules communs consacrés à la police judiciaire, aux notions juridiques du maintien de l'ordre, à la déontologie et à l'éthique.

En revanche, dans le domaine de l'Enseignement militaire supérieur de 1er et 2ème degré, le nombre de place accordé à la Guinée est très faible voire inexistant. Par exemple, entre 2002 et 2005, il n y a eu aucun stagiaire guinéen au Collège interarmées de défense (CID). Si cette tendance se poursuit, elle pourrait freiner la préparation et la sélection des élites guinéennes. La Guinée a besoin de préparer ses officiers supérieurs à assumer de hautes responsabilités dans leur métier et à mieux appréhender les questions politico-militaires.

Les forces de sécurité doivent être formées et entraînées pour participer à la protection civile et aux actions de l'Etat en mer. La coopération française pourrait y contribuer par l'envoi de spécialistes en missions de courte durée, pour la formation au profit de l'armée de l'air, de la marine, de la gendarmerie et des sapeurs pompiers guinéens.

Concernant l'équipement des armées et de la gendarmerie, le budget accordé à la Guinée au titre de l'aide directe (35), est en constante augmentation depuis 2003, comme le montrent les tableaux et graphiques ci-dessous. En 2005 et 2006, cette aide est même supérieure à celle d'autres partenaires de la France en Afrique comme le Bénin, le Burkina-Faso et le Togo. Ce qui témoigne de l'importance des investissements réalisés en 2005 et des projets en cours, pour améliorer les capacités des forces armées et de sécurité.

(35) Budget hors formation et entraînement

Evolution de l'Aide directe accordée à la Guinée par la France entre 2003 et 2005.

Année	2003	2004	2005	2006
Aide directe (en milliers d'euros)	485	488	562	531

Réalisation : LCL Mbow CID, Source : Entretien le 19 décembre 2005 avec le LCL Philippe Robert chef du Bureau logistique à la Direction de la coopération militaire et de défense(DCMD) du Ministère français des affaires étrangères à Paris.

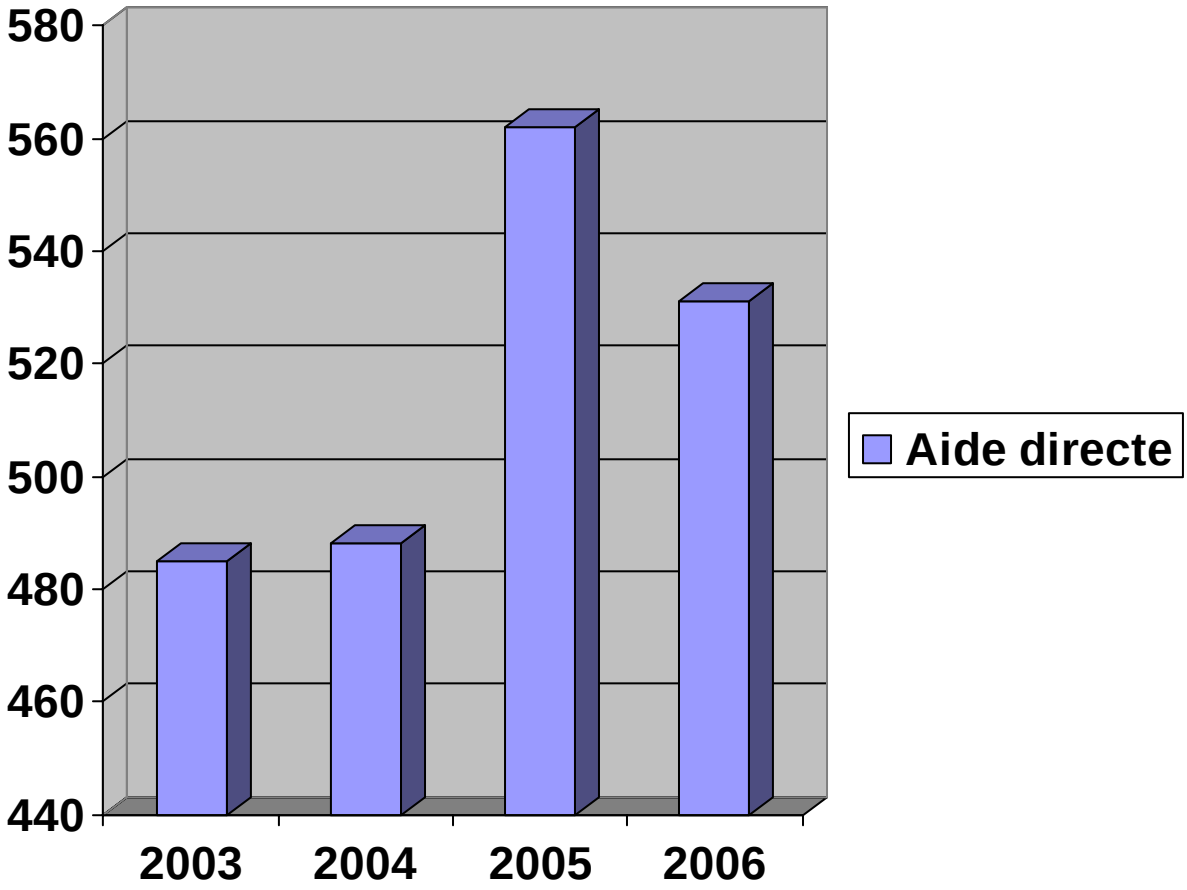

Réalisation : LCL Mbow CID, Source : Entretien le 19 décembre 2005 avec le LCL Philippe Robert chef du Bureau logistique à la Direction de la coopération militaire et de défense(DCMD) du Ministère français des affaires étrangères à Paris.

Prévisions de 2006 pour la Guinée comparée au Sénégal et au Togo (36)

Pays	Guinée	Sénégal	Togo
Aide directe (en milliers d'euros)	531	1532	431

Réalisation : LCL Mbow CID, Source : Entretien le 19 décembre 2005 avec le LCL Philippe Robert chef du Bureau logistique à la Direction de la coopération militaire et de défense(DCMD) du Ministère français des affaires étrangères à Paris.

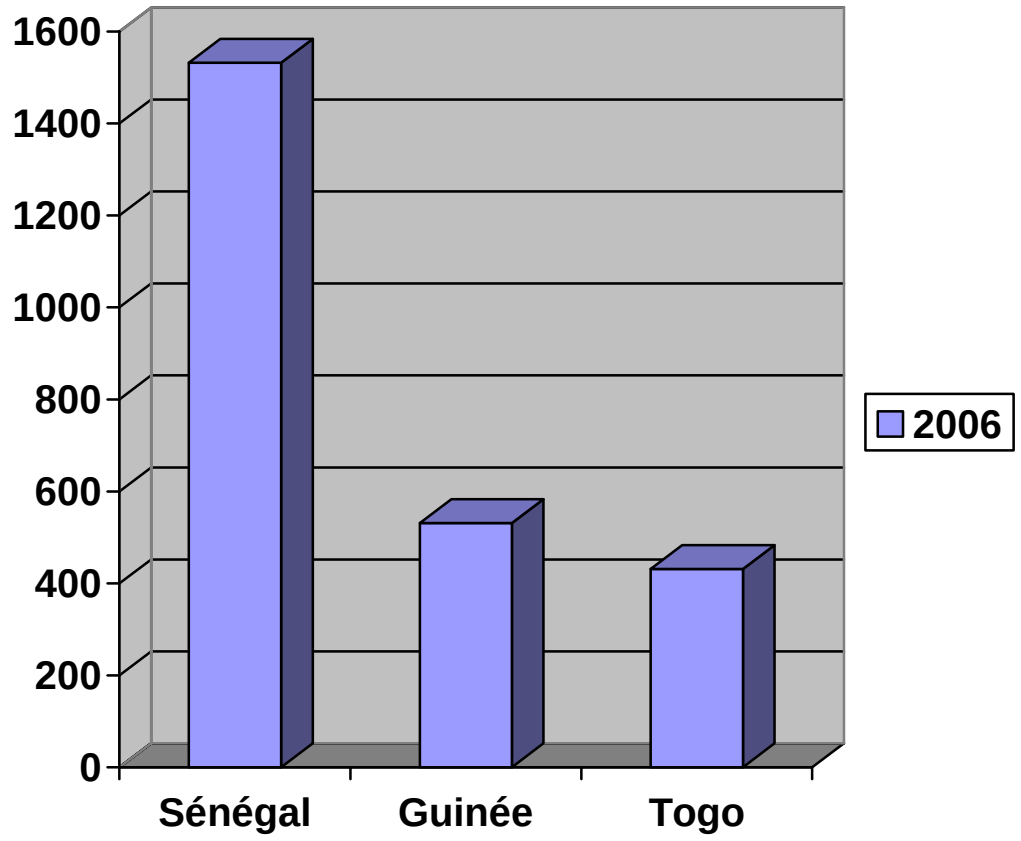

Réalisation : LCL Mbow CID, Source : Entretien le 19 décembre 2005 avec le LCL Philippe Robert chef du Bureau logistique à la Direction de la coopération militaire et de défense(DCMD) du Ministère français des affaires étrangères à Paris.

Ces investissements réalisés pour la formation des jeunes cadres des armées et de la gendarmerie pourraient permettre d'effectuer progressivement le renouvellement des élites, tout en atténuant le conflit de génération au sein des forces de sécurité. C'est dans cette perspective qu'il convient peut être, de placer la décision des autorités guinéennes de mettre à

(36) Le tableau de comparaison ci-dessus montre que la Guinée n'est pas dans le peloton de tête de la coopération militaire française, représenté par le Sénégal et le Cameroun, mais elle occupe une bonne place par rapport à des pays comme le Togo et le Burkina-Faso qui ont toujours eu d'excellentes relations avec l'ancienne puissance coloniale.

la retraite depuis le 4 novembre 2005, près de 1872 officiers, sous officiers et militaires du rang de l'armée guinéenne (37).

Toutefois, il serait souhaitable que les actions de formation et d'équipement puissent être élargies aux unités de la douane guinéenne, pour les doter de véritables capacités de lutte contre les trafics en tous genres.

Dans le domaine de la paix en Afrique, la Guinée adhère au concept français RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix), et a participé à tous les cycles organisés dans le cadre de ce programme, depuis sa création en 1996. L'élargissement de ce concept aux autres pays européens pourrait permettre à la Guinée de renforcer sa coopération avec l'UE. Il est même envisagé que l'officier français détaché à la CEDEAO soit également l'attaché militaire de l'UE auprès de cette organisation.

Par ailleurs en septembre 2004, lors du Conseil de défense et de sécurité de la CEDEAO, la Guinée a décidé de contribuer à la brigade en attente de la CEDEAO à hauteur d'un Groupement tactique interarmes (GTIA). Elle participera au cycle intermédiaire RECAMP qui sera organisé au Sénégal en 2006 (exercice de cadres) et en 2007 (exercice avec troupes), pour l'entraînement de cette brigade (38).

Ainsi, au regard de l'évolution du contexte géopolitique de la zone du fleuve Mano, la Guinée compte assurer sa propre sécurité et contribuer à la stabilité de la sous- région, avec le soutien de ses principaux partenaires. Elle contribue aux missions de maintien ou de rétablissement de la paix dans le cadre de coalition (intervention en Guinée Bissau en 1998 aux côtés du Sénégal) ou sous l'égide de la CEDEAO (engagement au Libéria et en Sierra Léone en 2000). Le soutien de la France pour le renforcement des institutions et la montée en puissance des forces de sécurité, augure de bonnes perspectives de sortie de crise et une coopération plus efficace avec les pays de l'UE.

3. La nécessité d'une réorientation du soutien de l'UE

La Guinée a ratifié le traité de Cotonou dès le 28 juin 2001, bien avant le Sénégal, démontrant ainsi la volonté des autorités guinéennes de s'engager résolument dans la voie de la coopération et du respect des principes qui sous-tendent le nouveau partenariat euro-africain en matière de développement et de sécurité. Ces deux domaines complémentaires sont pris en compte par l'UE au travers de la Commission et de la PESD. Or, comme nous l'avons déjà évoqué, la PESD privilégie l'approche multilatérale et de surcroît s'appuie encore sur les moyens de la Commission pour intervenir dans les domaines de la sécurité et de la défense. C'est pourquoi, il est nécessaire que ces deux piliers de l'UE puissent agir en cohérence, pour concilier actions de développement et renforcement du secteur de la sécurité en Guinée. En effet, le partage des responsabilités de prévention entre la PESD et la Commission permettrait d'améliorer le niveau d'efficacité des actions menées par l'UE, en complémentarité avec la coopération française.

31- Les orientations possibles de la PESD

(37) Information rapportée par Cheikh Yérim SECK, journaliste envoyé spécial à Conakry, dans son article intitulé « Qui gouverne vraiment en Guinée ? » paru dans l'hebdomadaire de Jeune Afrique l'Intelligent du 22 au 28 janvier 2006, page 66.

(38) Entretien avec le CE Francis Mézières officier traitant Afrique occidentale et orientale à la Division Monde de l'Etat major des armées françaises à Paris, le 30 novembre 2005.

La PESD privilégie l'approche multilatérale par le biais de l'UA. La Facilité de soutien à la paix vise un large éventail d'objectifs dans les domaines de la lutte contre la prolifération des armes, le DDR des anciens combattants, les réformes institutionnelles dont celles du secteur de la sécurité (SSR) et la promotion de la bonne gouvernance. Actuellement, la FSP est doté d'un crédit du 9ème FED, pour appuyer les opérations de l'UA. Force est de constater que la FSP s'attache beaucoup plus à la résolution des conflits en RDC et au Darfour qu'à des actions de prévention dans un pays comme la Guinée.

Pour améliorer cette situation, il faudrait d'abord que la PESD soit dotée d'un budget autonome pour appuyer le mécanisme de prévention des conflits de l'UA. Ensuite, il appartiendra à l'UA en liaison avec la CEDEAO, de placer la Guinée en état de veille pendant une certaine période, et de travailler de concert avec l'UE, pour une mise en œuvre cohérente des actions de développement et de sécurité.

Pour la Guinée, la PESD pourrait financer l'organisation de séminaires politico-militaires, destinés à préparer les cadres civils et militaires à assurer leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre de la politique de défense et de sécurité. En s'appuyant sur le principe de primauté du pouvoir politique sur le militaire, il s'agira également de réaffirmer la place des forces armées et de sécurité pour la stabilité du pays et son développement économique et social. Ces actions de la PESD viendraient en complément de la coopération militaire française, dont le but est de doter les forces de sécurité de moyens leur permettant de remplir leur mission permanente de défense de l'intégrité territoriale et de protection des populations.

En outre, la PESD devrait être représentée dans les instances internationales et au sein des délégations de l'UE en Afrique. Actuellement, l'UE a détaché des conseillers militaires au siège de l'UA à Adis Abbéba, mais l'affectation de représentants civils de la PESD au siège de l'UA et à la délégation de l'UE à Conakry, aurait également l'avantage de permettre de disposer de diplomates, chargés de conduire la stratégie européenne de sécurité, en cohérence avec les actions de développement de la Commission. Dans cette perspective, la Guinée devrait améliorer sa diplomatie, par une représentation dynamique dans les instances internationales et surtout au niveau de l'UA, qui demeure le point focal des actions de la PESD en Afrique.

En définitive, l'approche multilatérale de la PESD ne devrait pas exclure la possibilité d'actions bilatérales dans les domaines de l'appui institutionnel, des actions civilo-militaires, et du renforcement du secteur de la sécurité en Guinée. Au plan de la sécurité sous régionale, l'intervention de l'UE pour la réforme du secteur de la sécurité en RDC pourrait être étendue au Libéria et à la Sierra-Léone, dans le cadre de la consolidation de la paix dans ces pays.

32- Le rôle de la Commission de l'UE

L'UE a repris officiellement le dialogue avec la Guinée suivant la décision N° 2005/321/CE du Conseil, en date du 14/4/2005. Les crédits suspendus au titre des 6ème, 7ème et 8ème FED, ont été débloqués suite à une mission conjointe de la Présidence de l'UE et de la Commission à Conakry. Le tableau et le graphique ci-dessous, montrent que les crédits alloués dans le cadre de cette coopération sont en constante augmentation. Dans une lettre adressée aux autorités guinéennes, la mission a reconnu les efforts de la Guinée pour la relance du dialogue politique, la gestion macro-économique et la libéralisation des médias

électroniques. Elle a également fait des recommandations aux autorités guinéennes pour la poursuite des efforts dans les domaines de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et de la décentralisation. C'est donc pour encourager les autorités guinéennes à faire des efforts supplémentaires de dialogue politique que les élections locales de décembre 2005 ont été financées par l'UE à hauteur de 1,9 millions d'euros. Comme déjà évoqué, les observateurs internationaux ont jugé que ces élections se sont déroulées dans des conditions acceptables.

Engagements des FED au profit de la Guinée(en millions d'euros)

Années	6ème FED	7ème FED	8ème FED	9ème FED (2004 à 2007)
Engagements	113	127	146	165

Réalisation : LCL Mbow ; source : http://europa.eu.int/comm/dévelopment/body/guinée.htm. Mise à jour le 21 janvier 2006.

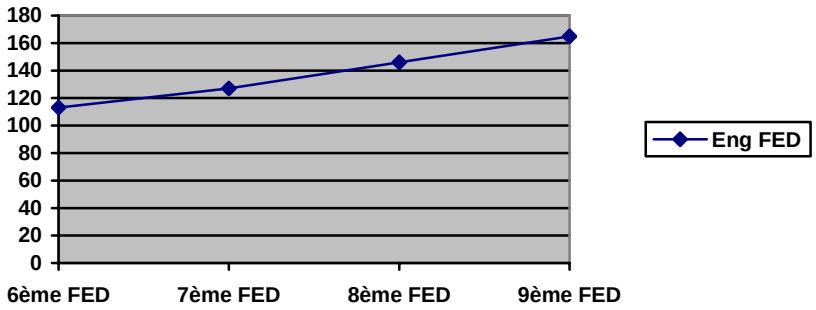

Réalisation : LCL Mbow ; source : http://europa.eu.int/comm/dévelopment/body/guinée.htm. Mise à jour le 21 janvier 2006.

La stratégie de coopération de l'UE au titre du 9ème FED, s'appuie sur la stratégie guinéenne de réduction de la pauvreté, dans un contexte de renforcement du cadre institutionnel, de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'état de droit. A titre indicatif, la répartition de l'enveloppe du 9ème FED pour les différents secteurs prioritaires est fixée comme suit :

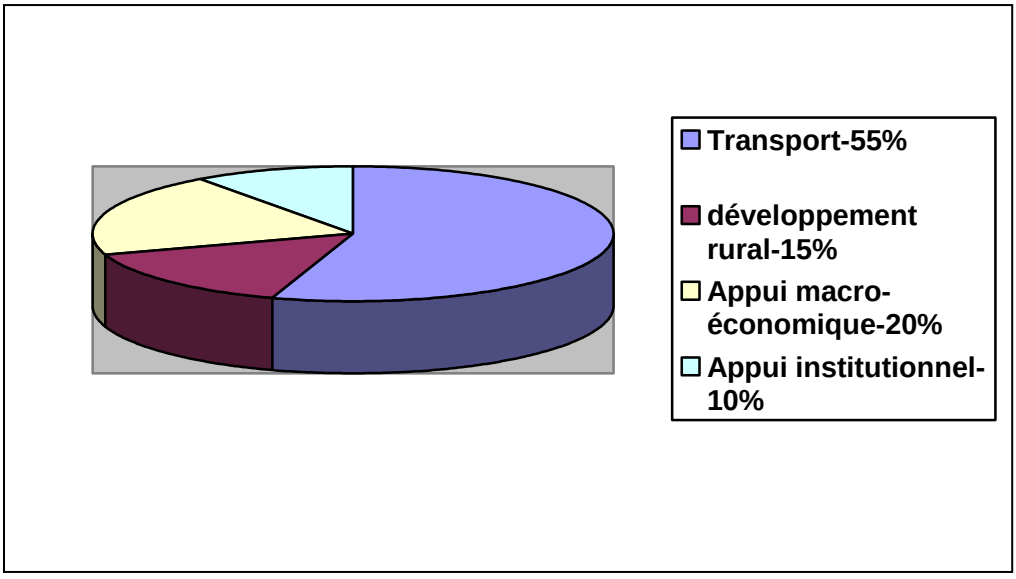

Réalisation : LCL Mbow ; source : http://europa.eu.int/comm/dévelopment/body/guinée.htm.

Cette répartition accorde la priorité à quatre secteurs dont les infrastructures de transport et l'appui institutionnel, qui ont un impact direct sur le renforcement de la sécurité en Guinée. La stabilité institutionnelle et l'amélioration des infrastructures constituent des facteurs de sécurité en Afrique et sont par conséquent, classées parmi les priorités du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement en Afrique) (39). Le contrôle des routes et des plateformes portuaires et aéroportuaires est rendu difficile, à cause de l'état de dégradation des infrastructures et de la vétusté des installations.

Ainsi, il est souhaitable que l'UE puisse mettre l'accent sur ces deux volets qui sont pour la Guinée des conditions préalables de développement, de sécurité et d'intégration sous-régionale. Par exemple, le renforcement des infrastructures de transport permettra de désenclaver les zones difficiles d'accès et de placer les installations portuaires et aéroportuaires au niveau des normes internationales.

Projets routiers pour le désenclavement de l'intérieur et des zones frontalières

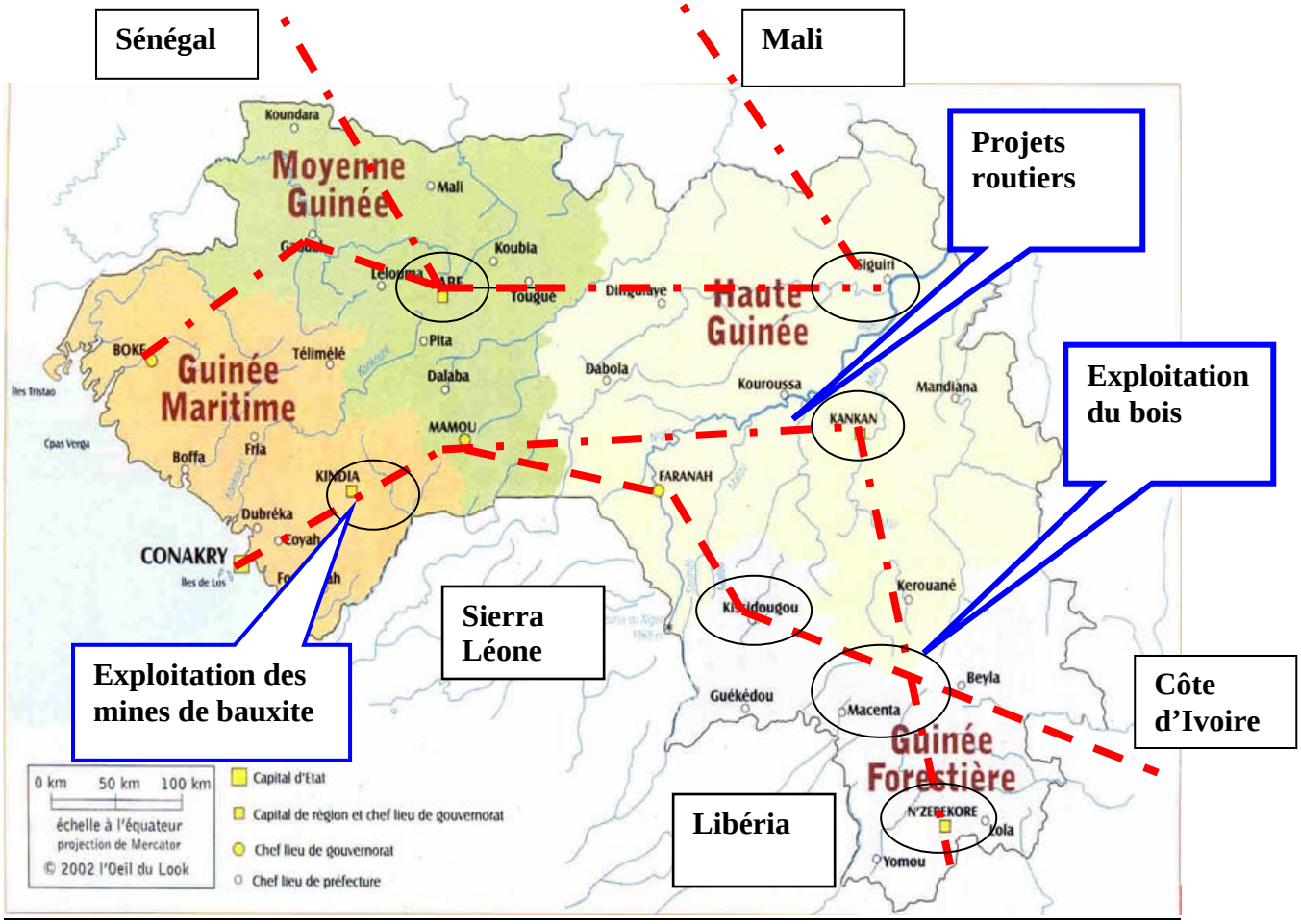

Réalisation : LCL Mbow Source : www.africa.onweb.com/pays/guinée/carte.htm

Actuellement l'UE coordonne avec la Banque mondiale et les autres bailleurs de fonds en Guinée, pour la construction de routes nationales, le désenclavement de la Guinée forestière et la liaison avec les pays frontaliers. C'est le lieu de souligner que le réseau routier national

(39) Mamadou Alpha Barry « Abdoulaye Wade. Sa pensée économique des indépendances au NEPAD »page 183. Le NEPAD est une initiative africaine visant à définir les voies et moyens du développement de l'Afrique et à y associer les partenaires, publics et privés du continent. L'initiative a été présentée au G8 à Gênes en juillet 2001, qui s'est engagé à la soutenir, lors de son sommet de Kananaskis au Canada en juin 2002.

en Guinée s'étend sur 6 815 Kms dont seulement 29% de routes bitumées, grâce au soutien des 7ème et 8ème FED. Comme indiqué sur la carte ci-dessus, des projets sont en cours pour désenclaver la Guinée forestière et étendre le réseau aux pays de la sous-région (Libéria, Mali, Sénégal, Sierra-Léone). La réalisation de ces projets est une condition de sécurité sous-régionale et permet de faciliter l'exploitation des ressources.

En revanche, l'appui institutionnel accordé à la Guinée par l'UE, semble limité au financement des élections et à la mise en place d'observateurs internationaux. Une diversification de cet appui est nécessaire, pour une meilleure préparation en amont des consultations électorales, en aidant par exemple, à la modernisation de l'état civil et la refonte du fichier électoral en Guinée.

Par ailleurs, le FED constitue certes un instrument financier de l'UE presque exclusivement destiné à promouvoir le développement. Toutefois, elle devrait continuer à financer des dépenses liées à la paix et à la sécurité par le renouvellement de la FSP, en attendant que la PESD soit dotée de ses moyens propres.

Sous un autre registre, le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) assure une présence continue en Guinée depuis 1994, pour l'assistance aux réfugiés et personnes déplacées. Heureusement, le retour des réfugiés sierra- léonais dans leur pays et le mouvement entamé depuis 2004 pour les réfugiés libériens, ont entraîné une réduction de cette population passée de un million à cent trois milles personnes environ, essentiellement composés de libériens. Mais ECHO continue son action, en fournissant des allocations dont la diminution constatée actuellement, s'explique par la réduction du nombre de réfugiés dans les camps.

Années	2002	2003	2004	2005
Allocations en millions d'euros	4,7	3,1	2,65	2

Réalisation : LCL Mbow ; source : http://europa.eu.int/comm/echo/field/coastal_west_africa/index_en.htm « Guinée : un pays sur la brèche ».Mise à jour le 15/6/2005.

Ainsi, il serait souhaitable qu'ECHO passe maintenant d'une logique d'aide humanitaire d'urgence, à une logique de réhabilitation-développement en Guinée. Il s'agit de reconstruire le tissu socio-économique des zones touchées, avec une participation communautaire aux projets de développement. La mise en place de nouvelles modalités de financement et de gestion des projets d'ECHO est donc nécessaire, pour que ces actions soient en cohérence globale avec les initiatives de la Commission européenne.

Les financements accordés par ECHO, à d'autres organisations humanitaires intervenant en Guinée, pourraient être réorientés vers les actions de développement de la Commission et de l'Etat guinéen, encore préoccupé par la réinsertion des personnes déplacées. Le retour des personnes déplacées dans leurs foyers respectifs, permettra la reprise des activités économiques dans toute la frange sud du territoire guinéen.

Par ailleurs, au-delà du soutien traditionnel de la France et des actions de la Commission, il y a lieu de mettre en évidence les créneaux de coopération bilatérale, qui pourraient être développés entre la Guinée et les Etats membres de l'UE. Aujourd'hui, la France et l'Allemagne contribuent à sortir le pays de son isolement diplomatique prolongé et

de sa dépendance économique. Le partenariat développé par chacun de ces pays avec la Guinée, a permis des avancées au plan institutionnel, économique et sécuritaire. La Guinée a également besoin du soutien des autres pays membres de l'UE pour, d'une part, améliorer l'exploitation de ses gigantesques ressources minières et hydro-électriques et d'autre part, moderniser ses infrastructures portuaires et aéroportuaires. Ces besoins semblent d'autant plus urgents qu'ils sont au cœur des problèmes de développement et de sécurité en Guinée.

Il est vrai qu'au sein de l'UE, il existe une différence d'appréciation des efforts fournis par la Guinée et des priorités à lui accorder, mais force est de reconnaître que le succès du nouveau partenariat repose sur la cohérence des actions extérieures de l'UE et des Etats membres.

Conclusion

A la lumière du nouveau partenariat euro-africain, nous avons soulevé la problématique du système de fonctionnement de l'UE, dont les compétences en matière de sécurité et de développement ne sont pas clairement réparties entre le Conseil (PESC/PESD) et la Commission. Il était également question de mesurer les possibilités de sortie de crise pour la Guinée, en tenant compte du fait que la PESD est encore à l'état conceptuel et que la répartition des fonds de coopération demeure une prérogative de la Commission.

En définitive, l'essentiel des actions de développement et de renforcement du secteur de la sécurité en Guinée est mené par la Commission de l'UE et la France, dans le but d'améliorer l'environnement institutionnel et économique ainsi que les infrastructures. Les relations entre l'UE et la Guinée ont certes évolué depuis avril 2005, mais leur pérennité dépendra de l'amélioration de la situation politique et socio-économique dans ce pays. En effet, la conjonction des initiatives internes et externes paraît opportune, pour restaurer la paix sociale, rationaliser l'exploitation des innombrables ressources du pays et vaincre l'instabilité.

Les opérations de stabilisation et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra-Léone ont rendu possible le retour progressif des réfugiés dans ces pays. Cette évolution devrait également permettre à la Guinée de relancer le dialogue entre les Etats de l'Union du fleuve Mano, condition indispensable à la sécurité dans la sous-région. Un autre facteur de sécurité sous-régionale est la lutte contre le trafic des ALPC et la criminalité transfrontalière, mais la CEDEAO déjà engagée dans cette démarche de prévention et d'alerte précoce, dispose de peu de moyens pour sa mise en œuvre.

La Guinée a tout à perdre dans une hypothèse d'instabilité sous-régionale prolongée. Au plan géopolitique, elle constitue le pivot de la zone du fleuve Mano, grâce à ses nombreuses potentialités (pays encore appelé perle et château-d'eau de l'Afrique de l'Ouest) et du fait qu'elle jouit encore, d'un relatif équilibre ethnique et socio-politique. Paradoxalement, elle doit encore compter sur ses propres moyens pour redynamiser ses forces et assurer la sécurité à l'intérieur et aux frontières. Actuellement, c'est plutôt la résolution des conflits de la RDC et du Darfour qui préoccupe l'UA et mobilise l'essentiel du soutien matériel et financier de l'UE.

En revanche, la Guinée a tout à gagner en inscrivant ses initiatives dans une dynamique de stabilité politique et de développement socio-économique. La reprise de la coopération avec l'UE depuis avril 2005, a permis de débloquer les fonds gelés au titre des $6^{ème}$,$7^{ème}$ et $8^{ème}$ FED. Sans doute, à court et moyen termes, la Commission de l'UE va continuer à mettre l'accent sur les actions de développement. Il convient toutefois de souligner, que le $9^{ème}$ FED

a défini des secteurs prioritaires dont celui du transport et des infrastructures qui sont en rapport direct avec l'amélioration de la sécurité nationale et sous régionale. Le 9ème FED pourrait également apporter un appui supplémentaire, pour la mise en œuvre effective de réformes institutionnelles et la réhabilitation-développement des zones dévastées par la présence prolongée de réfugiés.

En tout état de cause, la Guinée doit faire des efforts endogènes supplémentaires, mais les ambitions de l'UE pour l'Afrique et les objectifs de développement et de sécurité inscrits à l'article 11 de l'Accord de Cotonou doivent également se traduire en actes concrets. A l'avenir, la cohérence de l'action extérieure de l'UE en Afrique pourrait devenir plus difficile, eu égard aux contraintes et impératifs de l'élargissement vers les pays d'Europe de l'Est, à l'échec du projet de Constitution européenne et à la concurrence des relations privilégiées que certains Etats membres de l'UE entretiennent avec d'autres pays sur le continent africain.

Bibliographie

1. Ouvrages

- BARRY Alpha Amadou Bano : *Les violences collectives en Afrique, le cas Guinéen :* Etudes africaines à l'Harmattan.223p.
ISBN : 2-7384.
- BARRY Alpha Mamadou : *Abdoulaye WADE Sa pensée économique des indépendances au NEPAD.*
Hachette Livre International.220 p. ISBN : 2-75-310049-7.
- BARRY Aliou Mamadou : *Le contrôle du commerce des armes en Afrique. Utopie ou réalité ?*
Etudes africaines à l'Harmattan. 196 p.
ISBN : 2-7475-9325-8.

- FOFANA A. Afrique Noire *: Les enjeux d'un nouveau départ.*
Etudes africaines à l'harmattan.187 p.
ISBN : 2-7384-7078-5.

- GAULME François : *Intervenir en Afrique ? Le dilemme franco britannique.*
Les notes de l'IFRI : diffusion la documentation française. 66 p.
ISBN : 2-86592-112- 3.

2. Documents de références

- POLITIQUE AFRICAINE. *Revue trimestrielle N° 88 : Libéria, Sierra Léone, Guinée : La régionalisation de la guerre.*
Editions KARTHALA.
décembre 2002.

- CENTRE D'ETUDES STRATEGIQUES DE L'AFRIQUE : *Symposium ministériel d'Afrique de l'Ouest.*
Dakar, Sénégal du 22-23 juillet 2003.

- PARTERNERS IN SOLIDARITY*: CONTRIBUTION OF THE CHURCH. Africa and the European Union.*
Seminar documentation, Symposium of Episcopal Conferences of Africa and Madagascar.141p.
Lisbon, 27-28 February 2003

- NOTE DU SECRETARIAT DU CONSEIL AUX DELEGATIONS DE L'UNION EUROPEENNE : *Lignes directrices en matière de coopération consulaire dans les pays tiers.* 13 p.
Bruxelles, le 4 décembre 2003(15.12) (OR. en).

- STRATEGIE EUROPEENNE DE SECURITE : « Une Europe sure dans un monde meilleur » de Javier Solana, Haut représentant pour la PESC/PESD, document adopté par le conseil européen de Bruxelles le 12 décembre 2003 et publié par l'IESUE, Paris.

- GEOPOLITIQUE AFRICAINE : *Revue trimestrielle N° 17*

Editions ELIOR Québec.
janvier 2005.

- ASSEMBLEE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE : *Conférence sur le maintien de la paix en Afrique « Une approche concrète».*
Bruxelles 20 et 21 septembre 2005.

- ARMEES D'AUJOURD'HUI N° 304. *65p.*
octobre 2005.

- COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPEEN ET AU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN : *La stratégie de l'UE pour l'Afrique : vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique.* 48p.
Bruxelles, le 12 octobre 2005 (SEC2005-1255).

- FRERES D'ARMES N° 247. 29 p.
novembre 2005.

3. Articles de périodiques.

- CHAIGNEAU Pascal : *Afrique : les crises d'un continent*.
Revue Défense Nationale N° 11. 233p.
novembre 2003,

- OLINGA Luc *: Libéria : une ère nouvelle.*
Jeune Afrique/ l'Intelligent N° 2350. 85p.
Semaine du 22 au 28 janvier 2006,

- SECK Cheikh Yérim : *Qui gouverne vraiment en Guinée.*
Jeune Afrique/ l'Intelligent N° 2350. 85p.
Semaine du 22 au 28 janvier 2006.

4. Documents Internet

- FALL François Loseny (40): *Discours à la 58ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations-Unies.*
New York, 2 octobre 2003.*6p.*
20 janvier 2006.

- FERNANDA Faria : *La gestion des crises en Afrique subsaharienne, le rôle de l'Union européenne.*
Occasional paper N°55 de novembre 2004. 81p.
novembre 2005.

- NKUNDABAGENZI Félix (41) : *L'Union européenne et l'Afrique. Entre contraintes et promesses. 6p.*
13 septembre 2005.

40 Ancien ministre guinéen des Affaires étrangères
41 *Politicologue chargé de recherche au GRIP*

- RAPPORT DE FIN DE MISSION DU GROUPE URD : *Le projet qualité dans la Région du golfe de Guinée, mission en guinée et en Sierra Léone du 24/11/2003 au 21/12/2003*. 61p.
11 janvier 2006.

- RELATIONS UE-GUINEE : *document de la Commission européenne.5p.*
21 janvier 2006.

5. Sites internet
   - http://www.europa-echo-sur le terrain-Guinée.htm
   - http://www.dilpoweb.com
   - http://www.africa-union.org
   - http://www.un.org
   - http://www.europa.eu.int
   - http://www.these.ulaval.ca/2004/21491
   - http://www.africa.onweb.com/pays/guinée/carte.htm
   - http://www.europa.eu.int/comm/europaid/projets/index_fr.htm
   - http://www.europa.eu.int/comm/echo/field/coastal_west_africa/index_eu.htm
   - http://www.assembly-weu.org/fr/accueil.php.
   - http://www.isf-eu.org
   - http://www.icrc.org
   - http://www.lexana.org
   - http://www.hrw.org
   - http://www.europa.eu.int
   - http://www.rfi.fr
6. Entretiens

   - **8 novembre 2005** : Monsieur Pierre Antoine Braud, chargé de recherche à l'institut d'Etudes de Sécurité au siège de l'UEO, 43 Av Président Wilson Paris 75 775.
   - **14 novembre 2005** : Monsieur Pascal Chaigneau, Docteur en Droit, Docteur ès Lettres, Docteur en science Politique et Docteur en Economie, Ancien Consul Général Honoraire, Directeur du Centre d'Etudes Diplomatiques et stratégiques de Paris, 54 avenue Marceau 75005.
   - **30 novembre 2005** : Chef d'escadron Francis Mézières, officier traitant Afrique occidentale et orientale à la Division Monde de l'Etat major des armées françaises à Paris, 231 Boulevard Saint Germain.
   - **19 décembre 2005** : Lieutenant- colonel Philippe Robert chef du Bureau logistique à la Direction de la coopération militaire et de défense(DCMD) du Ministère français des affaires étrangères à Paris, 234 Boulevard Saint Germain.
   - **19 décembre 2005** : Chef de bataillon Amaury Neyron De Saint Julien, officier traitant CEDEAO à la DCMD du MAE à Paris
   - **26 décembre 2005** : Colonel Pape Momar Niang, Attaché militaire, Naval et de l'Air près l'ambassade du Sénégal à Paris.
   - **29 décembre 2005** : Mademoiselle Sandrine Bourguignat, Sous-direction de la Sécurité et de la protection des personnes (Direction des français de l'étranger et des étrangers en France du MAE)
   - **7 mars 2006** : S.E Kazaliou Baldé, ambassadeur de Guinée à Bruxelles (entretien téléphonique)

Table des matières

Introduction 4

Première partie : Les enjeux sécuritaires dans la zone du fleuve « Mano » 7

1. Les enjeux de l'implication de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) 7

11 - L'échec d'un déploiement préventif en Guinée 7
12 - Impact sur l'évolution de la situation sécuritaire 8

2. Les opérations de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies (ONU) 9

21 - Les contraintes majeures 9
22 - La persistance de la crise en Guinée 11
23 - Les facteurs de succès au Libéria et en Sierra Leone 12

3. Les enjeux du partenariat avec l'Union européenne (UE) 13

31- Un aperçu des limites 13
32- La nouvelle donne 15

Deuxième partie : Les perspectives de sortie de crise pour la Guinée 17

1. Les défis majeurs internes 17

11-Le défi politique 17
12-Le défi sécuritaire 18

2. Evolution de la coopération avec la France 19

21- La coopération institutionnelle 19
22- La coopération militaire et de défense 19

3. Réorientation du soutien de l'UE 23

31- Les orientations possibles de la PESD 23
32- Le rôle de la Commission de l'UE 24

Conclusion 28